



**Mise à disposition du deuxième supplément au prospectus de base
du programme « Euro Medium Term Notes »**

Paris, le 20 novembre 2018. Veolia Environnement a obtenu le 19 novembre 2018 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le deuxième supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 16 milliards d'euros.

Le prospectus de base (visa AMF n°18-258 du 22 juin 2018) et son deuxième supplément (visa AMF n°18-521 du 19 novembre 2018) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse www.veolia.com (« espace finance », rubrique « dette et notation » sous « information financière »), à son siège social, auprès de l'agent payeur à Paris désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.